

**Procès-verbal de la réunion du C.R.T., secteur des jeunes
du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, tenue le 11 février 2021 à 9 h 00
en visioconférence
sous la présidence de Nadia Tremblay**

1. PRÉSENCES

Audrey Piquette, Nadia Tremblay, Francis Côté, Éric Gagné, France Lapierre, Annie Lemelin, Mario Simard et Mona Tremblay.

INVITÉE : Chantale Simard

MOT DE BIENVENUE : Nadia Tremblay souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Audrey Piquette propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que modifié.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2020

3.1 Adoption

Francis Côté propose l'adoption du procès-verbal du 8 octobre 2020.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Suivi du procès-verbal du 8 octobre 2020

Au point 14, Périodes par champ, La partie patronale mentionne qu'un nouveau poste E1 au champ 12 a été ajouté à la l'École secondaire des Grandes-Rivières, bâtiment Jean-Dolbeau. Ce poste rétroactif, au 1^{er} juillet 2020, a été attribué à Jean-Pierre Mailloux, un enseignant de la liste de priorité. Le poste vacant a alors été octroyé à la Polyvalente de Normandin à la suite de la mutation permanente de Stéphanie Adams à l'École secondaire des Grandes-Rivières, bâtiment Jean-Dolbeau.

Au point 16, Ententes dépassements d'élèves, Audrey Piquette précise que les ententes ont été acheminées aux enseignants concernés.

Au point 20, L'Avantage CSQ Alter ego, Mario Simard mentionne que les enseignantes et enseignants ont 60 jours, à partir du 1^{er} janvier 2021, pour apporter des modifications à leur contrat d'assurance collective. Les enseignants pourront faire les changements en communiquant avec les personnes responsables du dossier d'assurance au centre de services scolaire.

Au point 21, Journées pédagogiques flottantes, Chantale Simard mentionne que toutes les écoles ont ajouté trois journées pédagogiques flottantes à leur calendrier scolaire à la suite de l'annonce du ministre. Elle précise que chaque école était libre de choisir les dates pour ces journées pédagogiques flottantes.

Au point 23, Politique de télétravail, Nadia Tremblay mentionne que la politique de télétravail sera adoptée dans les prochaines semaines.

4. ÉCHÉANCIER PROCÉDURE D'AFFECTATION 2021-2022

Audrey dépose l'échéancier de la procédure d'affectation pour l'année scolaire 2021-2022 (joint au présent procès-verbal).

5. LISTE D'ANCIENNETÉ AU 30 JUIN 2020

Audrey Piquette dépose la liste d'ancienneté reconnue au 30 juin 2020 (jointe au présent procès-verbal).

6. BUDGET DE PERFECTIONNEMENT 2020-2021

Audrey Piquette dépose le tableau des sommes pour le primaire et le secondaire mis à jour le 3 février 2021 (joint au présent procès-verbal).

7. FEUILLETS FISCAUX

Nadia Tremblay mentionne que les feuillets fiscaux seront disponibles sur l'Intranet du centre de services scolaire dans la dernière semaine du mois de février.

8. LIBÉRATIONS SYNDICALES REMBOURSABLES

Audrey Piquette mentionne que le centre de services scolaire accepte sur une base annuelle la demande syndicale de rémunérer les enseignants lors de libérations syndicales étant donné la difficulté d'avoir des suppléants. France Lapiere remercie la partie patronale de cette décision prise dans ce dossier.

9. MESURES 15021 (SOUTIEN, CONSOLIDATION, APPRENTISSAGE, CONTEXTE COVID) ET 15028 (ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AU SECONDAIRE)

Chantale Simard mentionne que la totalité des sommes de la mesure 15021 est décentralisée au niveau des écoles, ce qui représente un montant de 160 170 \$. À ce qui a trait à la mesure 15028, cette dernière est centralisée au centre de services scolaire et correspond à une somme d'environ 72 000 \$. Nadia Tremblay donne quelques précisions concernant le recrutement d'enseignants pour offrir le tutorat. Un suivi sera fait éventuellement à la partie syndicale dans ce dossier.

10. RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE POUVOIR

Nadia Tremblay précise qu'il y aura des modifications à apporter à l'entente locale pour que cette dernière soit conforme aux règlements de délégation de fonctions et de pouvoirs du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. Il est notamment question des renvois, congédiements, fins d'emploi ou licenciements qui sont dorénavant dans la délégation de pouvoirs du directeur général et non du conseil d'administration.

11. VARIA

11.1 Qualité de l'air

La partie syndicale demande des précisions concernant l'entretien des systèmes de ventilation dans les écoles secondaires ainsi que la progression des tests de qualité de l'air dans les écoles primaires du centre de services scolaire. La partie patronale fera des vérifications auprès des ressources matérielles et un suivi sera fait par la suite.

11.2 Disponibilité des directions d'établissements

La partie syndicale demande une plus grande disponibilité des directions d'école plus particulièrement au primaire. Celles-ci, bien que dans l'école, ne sont pas disponibles en raison de rencontres virtuelles, les portes et fenêtres de leur bureau étant fermées. La partie patronale sensibilisera les directions d'école à cette problématique afin de trouver des solutions.

12. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Comité de relations de travail aura lieu le 14 avril 2021 à 9 h en visioconférence.

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La séance est terminée à 10 h 21.
